



CONSEIL AFRICAIN
ET MALGACHE POUR
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR



*Numéro spécial
Octobre 2025*

La Revue **Gouvernance** **Développement**

ISSN-L : 3005-5326

ISSN-P : 3006-4406

Revue semestrielle

Actes du Colloque du PTRC-GD. Université de Lomé 26-28 mars 2025

LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ETATS ET FORMES

Tome 2

- Gouvernance et Genre
- Gouvernance politique
- Gouvernance universitaire

Revue du Programme Thématique de Recherche du CAMES (PTRC)
Gouvernance et Développement

PRÉSENTATION DE LA REVUE

La Revue Gouvernance et Développement est une revue du Programme Thématique de Recherche du CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (CAMES) (PTRC) Gouvernance et Développement (GD). Le PTRC-GD a été créé, avec onze (11) autres PTRC, à l'issue de la 30ème session du Conseil des Ministres du CAMES, tenue à Cotonou au Bénin en 2013. Sa principale mission est d'identifier les défis liés à la Gouvernance et de proposer des pistes de solutions en vue du Développement de nos Etats. La revue est pluridisciplinaire et s'ouvre à toutes les disciplines traitant de la thématique de la Gouvernance et du Développement dans toutes ses dimensions.

Éditeur

CONSEIL AFRICAIN ET MALGACHE POUR L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR (**CAMES**).
01BP 134 OUAGADOUGOU 01 (BURKINA FASO)

Tél. : (226) 50 36 81 46 – (226) 72 80 74 34

Fax : (226) 50 36 85 73

Email : cames@bf.refer.org

Site web : www.lecames.org

Indexation et Référencement dans des Moteurs de recherche



Impact Factor. SJIF 2025: 6.993

SJIF: <https://sjifactor.com/passport.php?id=23550>

HAL: <https://aurehal.archives-ouvertes.fr/journal/read/id/777120>

Mir@bel: <https://reseau-mirabel.info/revue/19860/Revue-Gouvernance-et-Développement-RGD>

CONTEXTE ET OBJECTIF

L'idée de création d'une revue scientifique au sein du PTRC-GD remonte à la 4^{ème} édition des Journées scientifiques du CAMES (JSDC), tenue du 02 au 05 décembre 2019 à Ouidah (Bénin), sur le thème « **Valorisation des résultats de la recherche et leur modèle économique** ».

En mettant l'accent sur l'importance de la recherche scientifique et ses impacts sociétaux, ainsi que sur la valorisation de la formation, de la recherche et de l'innovation, le Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur mettait ainsi en mission les Programmes Thématiques de Recherche (PTRC) pour relever ces défis. À l'issue des 5^{ème} journées scientifiques du CAMES, tenue du 06 au 09 décembre 2021 à Dakar (Sénégal), le projet de création de la revue du PTRC-GD fut piloté par Dr Sanaliou Kamagate (Maître de Conférences de Géographie, CAMES). C'est dans ce contexte et suite aux travaux du bureau du PTRC-GD, alors restructuré, que la Revue scientifique du PTRC-GD a vu le jour en mars 2024.

L'objectif de cette revue semestrielle et pluridisciplinaire est de valoriser les recherches en lien avec les axes de compétences du PTRC-GD.

COMITÉ SCIENTIFIQUE

1. **Henri BAH**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie, Ethique, Philosophie Politique et sociale.
2. **Doh Ludovic FIE**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
3. **José Edgard GNELE**, PT, Université de Parkou – Géographie et aménagement du territoire
4. **Emile Brou KOFFI**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
5. **Lazare Marcellin POAME**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie ancienne, Biotique
6. **Gbotta TAYORO**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Philosophie (éthique, morale et politique)
7. **Chabi Imorou AZIZOU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
8. **Eric Damien BIYOGHE BI ELLA**, MC, IRST/CANAREST, Histoire
9. **Ladji BAMBA**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Criminologie (sociologie criminelle)
10. **Annie BEKA BEKA**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Géographie urbaine
11. **Emmanuelle NGUEMA MINKO**, MC, ENS Libreville, Sociologie
12. **Pamphile BIYOGHÉ**, MC, École Normale Supérieure du Gabon, Philosophie morale et politique
13. **N'guessan Séraphin BOHOUSSOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
14. **Rodrigue Paulin BONANE**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie
15. **Lawali DAMBO**, PT, Université Abdou-Moumouni, Géographie rurale
16. **Koffi Messan Litinmé MOLLEY**, MC, Université de Kara, Lettres Modernes
17. **Abou DIABAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
18. **Kouadio Victorien EKPO**, MC, Université Alassane Ouattara, Bioéthique
19. **Yentougle MOUTORE**, MC, Université de Kara, Sociologie
20. **Gbalawoulou Dali DALAGOU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie
21. **Armand Josué DJAH**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine
22. **Kouadio Victorien EKPO**, M.C, Université Alassane Ouattara, Philosophie pratique - Ethique-Technique-Société
23. **Nambou Agnès Benedicta GNAMMON**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique
24. **Florent GOHOUROU**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie de la population
25. **Didier-Charles GOUAMENE**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Géographie urbaine
26. **Emile Nounagnon HOUNGBO**, MC, Université Nationale d'Agriculture, Géographie de l'environnement
27. **Azizou Chabi IMOROU**, MC, Université d'Abomey-Calavi, Sociologie politique
28. **Sanaliou KAMAGATE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements)
29. **Bébê KAMBIRE**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de l'environnement
30. **Eric Inespéré KOFFI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale
31. **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie et aménagement.
32. **Mahamoudou KONATÉ**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Philosophie des sciences physiques
33. **Zakariyao KOUMOI**, MC, Université de Kara, Géographie
34. **N'guessan Gilbert KOUASSI**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
35. **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie de la population
36. **Nakpane LABANTE**, PT, Université de KARA, Histoire contemporaine
37. **Agnélé LASSEY**, MC, Université de Lomé, Histoire contemporaine
38. **Gnazegbo Hilaire MAZOU**, MC, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et sociologie de la santé
39. **Gérard-Marie MESSINA**, MC, Université de Buea, Sémiologie politique
40. **Abdourahmane Mbade SENE**, MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor, Aménagement du territoire
41. **Jean Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire Contemporaine
42. **Minimalo Alice SOME /SOMDA**, MR, Institut des Sciences des Sociétés du Burkina Faso, Philosophie morale et politique
43. **Zanahi Florian Joël TCHEHI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie économique
44. **Bilakani TONYEME**, MC, Université de Lomé, Philosophie et Éducation

45. **Abdourazakou ALASSANE**, MC, Université de Lomé, Géographie
46. **Mamoutou TOURE**, PT, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine
47. **Porna Idriss TRAORÉ**, MC, Université Félix Houphouët Boigny, Géographie urbaine/Urbanisme
48. **Hamanys Broux de IsmaëïKOFFI**, MC, Université Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie
49. **Aka NIAMKEY**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
50. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.
51. **Débégnoun Marcelline SORO**, MC, Université Alassane Ouattara, Sociologie.
52. **Effoh Clement EHORA**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes, Roman africain.
53. **Assanti Olivier KOUASSI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie.
54. **Bantchin NAPAKOU**, MC, Université de Lomé, Philosophie
55. **Jean-Jacques SERI**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Histoire.
56. **Kain Arsène BLE**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes.
57. **Amani Albert NIANGUI**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie
58. **Steeve ELLA**, MC, ENS Libreville, Philosophie
59. **Marie Richard Nicetas ZOUHOULA Bi**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux

COMITÉ ÉDITORIAL

Directeur de publication

Henri BAH: bahhenri@yahoo.fr

Directeur de publication adjoint

Pamphile BIYOGHE: pamphile3@yahoo.fr

Rédacteur en chef

Sanaliou KAMAGATE: ksanaliou@yahoo.fr

Rédacteur en chef adjoint

Totin VODONNON: kmariuso@yahoo.fr

Secrétariat de la revue

Contact WhatsApp: (00225) 0505015975 / (00225) 0757030378

Email : revue.rgd@gmail.com

Secrétaire principale :

Armand Josué DJAH: aj_djah@outlook.fr

Secrétaire principal adjoint:

Moulo Elysée Landry KOUASSI : landrewkoua91@gmail.com

Secrétaire chargée du pôle gouvernance universitaire :

Elza KOGOU NZAMBA: konzamb@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance politique :

Jean Jacques SERI : jeanjacquesseri@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance socio-économique :

Vivien MANANGOU: ramos2000fr@yahoo.fr

Secrétaire chargé du pôle gouvernance territoriale et environnementale:

Yéboué Stéphane KOIFFI: koyestekoi@gmail.com

Secrétaire chargé du pôle gouvernance hospitalière :

Ekpo Victorien KOUADIO: kouadioekpo@yahoo.fr

Secrétaire chargée du pôle gouvernance et genre :

Agnélé LASSEY: lasseyagnele@yahoo.fr

Chargés du site web pour la mise en ligne des publications (webmaster):

Sanguen KOUAKOU: kouakousanguen@gmail.com

Anderson Kleh TAH : tahandersonkleh@gmail.com

Trésorière :

Affoué Valery-Aimée TAKI: takiaimee@gmail.com

Wave et Orange Money: (+225) 0706862722

COMITÉ DE LECTURE

1. **ADAYE Akoua Asunta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie rurale;
2. **Gnangor Alida Thérèse ADOU, MC**, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine,
3. **ANY Desiré**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
4. **ASSANTI Kouassi Olivier**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie (éthique, morale et politique);
5. **ASSOUGBA Kabran Bénya Brigitte Epse BOUAKI**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Sociologie Politique;
6. **ASSUE Yao Jean-Aimé**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (Humaine);
7. **BAMBA Abdoulaye**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
8. **BIYOGHEBIELLA Eric Damien**, MR, IRSN-CENAREST Libreville, Histoire Contemporaine,
9. **BLÉ Kain Arsène**, MC, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Roman Africain);
10. **BONANE Rodrigue Paulin**, MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) de Ouagadougou, Philosophie de l'Éducation;
11. **BRENOUM Kouakou**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie urbaine;
12. **DANDONOUGBO Iléri**, MC, Université de Lomé, Géographie des Transports,
13. **DIABATE Alassane**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Histoire contemporaine
14. **DIARRASSOUBA Bazoumana**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
15. **DJAH Armand Josué**, MC, Université Alassane Ouattara, Géographie urbaine ;
16. **EHORA Effoh Clément**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes;
17. **ELLA Kouassi Honoré**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
18. **FIEDoh Ludovic**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie de l'art et de la culture
19. **GNAMMON Nambou Agnès Benedicta**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique ;
20. **GONDODiomandé**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie de la population,
21. **KANGA Konan Arsène**, PT, Université Alassane Ouattara, Lettres Modernes (Romain Africain);
22. **KOBENAN Appoh Charlesbor**, MC, Université Felix Houphouët Boigny, Géographie humaine et économique;
23. **KOFFI Brou Emile**, PT, Université Alassane Ouattara, Géographie (humaine);
24. **KOUAHO Blé Marcel Silvère**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie (métaphysique et morale),
25. **KOUAKOU Antoine**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie,
26. **KOUASSI Amoin Liliane**, MC, Institut National Supérieur des Arts et l'Action Culturelle, Communication,
27. **KOUMOI Zakariyao**, MC, Université de Kara, Géomatique, Télédétection et SIG,
28. **KRAKouadio Joseph**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie humaine et économique,
29. **MAZOUGnazebo Hilaire**, PT, Université Alassane Ouattara, Anthropologie et Sociologie de la Santé;
30. **NAPAKOU Bantchin**, MC, Université de Lomé, Philosophie Politique et sociale ;
31. **N'DAKouassi Pekaoh Robert**, MC, Université Jean Lorougnon Guédé, Sociologie du Développement,
32. **N'DRIDiby Cyrille**, PT, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale,
33. **NIAMKEY Aka**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication
34. **OUlAI Jean Claude**, PT, Université Alassane Ouattara, Communication,
35. **PRAO Yao N'Grouma Séraphin**, MC, Université Alassane Ouattara, Sciences Économie,
36. **SANOGO Amed Karamoko**, MC, Université Alassane Ouattara, Philosophie politique et sociale ;
37. **SODORÉ Abdou Aziz**, MC, Université Joseph Ki-Zerbo de Ouagadougou, Géographie / Aménagement,
38. **KONÉ Tahirou**, PT, Université Alassane Ouattara, Sciences de l'Information et de la Communication;
39. **ZOUHOULA Bi Marie Richard Nicetas.**, MC, Université Péléforo Gon Coulibaly, Géographie des transports et échanges commerciaux
40. **Pascal Dieudonné ROY-EMMA**, MC, Université Alassane Ouattara, Métaphysique et Histoire de la Philosophie.

NORMES DE RÉDACTION

Les manuscrits soumis pour publication doivent respecter les consignes recommandées par le CAMES (NORCAMES/LSH) adoptées par le CTS/LSH lors de la 38ème session des CCI (Microsoft Word – NORMES ÉDITORIALES.docx (revue-akofena.com). En outre, les manuscrits ne doivent pas dépasser 30.000 caractères (espaces compris). Exceptionnellement, pour certains articles de fond, la rédaction peut admettre des textes au-delà de 30.000 caractères, mais ne dépassant pas 40.000 caractères.

Le texte doit être saisi dans le logiciel Word, police Times New Roman, taille 12, interligne 1,5. La longueur totale du manuscrit ne doit pas dépasser 15 pages.

Les contributeurs sont invités à respecter les règles usuelles d'orthographe, de grammaire et de syntaxe. En cas de non-respect des normes éditoriales, le manuscrit sera rejeté.

Le Corpus des manuscrits

Les manuscrits doivent être présentés en plusieurs sections, titrées et disposées dans un ordre logique qui en facilite la compréhension.

À l'exception de l'introduction, de la conclusion et de la bibliographie, les différentes articulations d'un article doivent être titrées et numérotées par des chiffres arabes (exemple : 1.; 1.1.; 1.2.; 2; 2.2.; 2.2.1; 2.2.2.; 3. etc.).

À part le titre général (en majuscule et gras), la hiérarchie du texte est limitée à trois niveaux de titres :

- *Les titres de niveau 1 sont en minuscule, gras, taille 12, espacement avant 12 et après 12.*
- *Les titres de niveau 2 sont en minuscule, gras, italique, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*
- *Les titres de niveau 3 sont en minuscule, italique, non gras, taille 12, espacement avant 6 et après 6.*

Le texte doit être justifié avec des marges de 2,5cm. Le style « Normal » sans tabulation doit être appliqué.

L'usage d'un seul espace après le point est obligatoire. Dans le texte, les nombres de « 01 à 10 » doivent être écrits en lettres (exemple : un, cinq, dix); tandis que ceux de 11 et plus, en chiffres (exemple : 11, 20, 250.000).

Les notes de bas de page doivent présenter les références d'information orales, les sources historiques et les notes explicatives numérotées en série continue. L'usage des notes au pied des pages doit être limité autant que possible.

Les passages cités doivent être présentés uniquement en romain et entre guillemets. Lorsque la citation dépasse 03 lignes, il la faut la présenter en retrait, en interligne 1, en romain et en réduisant la taille de police d'un point.

En ce qui concerne les références de citations, elles sont intégrées au texte citant de la façon suivante :

Initiale(s) du prénom ou des prénoms de l'auteur ou des auteurs ; Nom de l'auteur ; Année de publication + le numéro de la page à laquelle l'information a été tirée.

Exemple :

« L'innovation renvoie ainsi à la question de dynamiques, de modernisation, d'évolution, de transformation. En cela, le projet FRAR apparaît comme une innovation majeure dans le système de développement ivoirien. » (S. Kamagaté, 2013: 66).

La structure des articles

La structure d'un article doit être conforme aux règles de rédaction scientifique. Tout manuscrit soumis à examen, doit comporter les éléments suivants :

- *Un titre, qui indique clairement le sujet de l'article, rédigé en gras et en majuscule, taille 12 et centré.*
- *Nom(s) (en majuscule) et prénoms d'auteur(s) en minuscule, taille 12.*
- *Institution de rattachement de ou des auteur(s) et E-mail, taille 11.*
- *Un résumé (250 mots maximum) en français et en anglais, police Times New Roman, taille 10, interligne 1,5, sur la première page.*
- *Des mots clés, au nombre de 5 en français et en anglais (keywords).*

Selon que l'article soit une contribution théorique ou résulte d'une recherche de terrain, les consignes suivantes sont à observer.

Pour une contribution théorique et fondamentale :

Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approches/méthodes), développement articulé, conclusion, références bibliographiques.

Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain :

Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Références bibliographiques.

N.B : Toutefois, en raison des spécificités des champs disciplinaires et du caractère pluridisciplinaire de la revue, les articles proposés doivent respecter les exigences internes aux disciplines, à l'instar de la méthode IMRAD pour les lettres, sciences humaines et sociales concernées.

Les illustrations: Tableaux, figures, graphiques, photos, cartes, etc.

Les illustrations sont insérées directement dans le texte avec leurs titres et leurs sources. Les titres doivent être placés en haut, c'est-à-dire au-dessus des illustrations et les sources en bas. Les titres et les sources doivent être centrés sous les illustrations. Chaque illustration doit avoir son propre intitulé : tableau, graphique (courbe, diagramme, histogramme ...), carte et photo. Les photographies doivent avoir une bonne résolution.

Les illustrations sont indexées dans le texte par rappel de leur numéro (tableau 1, figure 1, photo 1, etc.). Elles doivent être bien numérotées en chiffre arabe, de façon séquentielle, dans l'ordre de leur apparition dans le texte. Les titres des illustrations sont portés en haut (en gras et taille 12) et centrés ; tandis que les sources/auteurs sont en bas (taille 10).

Les illustrations doivent être de très bonne qualité afin de permettre une bonne reproduction. Elles doivent être lisibles à l'impression avec une bonne résolution (de l'ordre de 200 à 300 dpi). Au moment de la réduction de l'image originelle (photo par exemple), il faut veiller à la conservation des dimensions (hauteur et largeur).

La revue décline toute responsabilité dans la publication des ressources iconographiques. Il appartient à l'auteur d'un article de prendre les dispositions nécessaires à l'obtention du droit de reproduction ou de représentation physique et dématérialisées dans ce sens.

Références bibliographiques

Les références bibliographiques ne concernent que les références des documents cités dans le texte. Elles sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur.

Les éléments de la référence bibliographique sont présentés comme suit: nom et prénom (s) de l'auteur, année de publication, titre, lieu de publication, éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif.

- *Dans la zone titre, le titre d'un article est généralement présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique.*
- *Dans la zone éditeur, indiquer la maison d'édition (pour un ouvrage), le nom et le numéro/volume de la revue (pour un article).*
- *Dans la zone page, mentionner les numéros de la première et de la dernière page pour les articles ; le nombre de pages pour les livres.*
- *Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre, le nom du traducteur et/ou l'édition (ex: 2nde éd.).*

Pour les chapitres tirés d'un ouvrage collectif : nom, prénoms de ou des auteurs, année, titre du chapitre, nom (majuscule), prénom (s) minuscule du directeur de l'ouvrage, titre de l'ouvrage, lieu d'édition, éditeur, nombre de pages.

Pour les sources sur internet : indiquer le nom du site, [en ligne] adresse URL, date de mise en ligne (facultative) et date de consultation.

Exemples de références bibliographiques

Livre (un auteur) : HAUHOUOT Asseyopo Antoine, 2002, Développement, aménagement régionalisation en Côte d'ivoire, Abidjan, EDUCI, 364 p.

Livre (plus d'un auteur) : PETER Hochet, SOURWEMA Salam, YATTA François, SAWAGOGO Antoine, OUEDRAOGO Mahamadou, 2014, le livre blanc de la décentralisation financière dans l'espace UEMOA, Burkina Faso, Laboratoire Citoyennetés, 73 p.

Thèse : GBAYORO Bomiso Gilles, 2016, Politique municipale et développement urbain, le cas des communes de Bondoukou, de Daloa et de Grand-Lahou, thèse unique de doctorat en géographie, Abidjan (Côte d'Ivoire), Université de Cocody, 320 p.

Article de revue : KAMAGATE Sanaliou, 2013, « Analyse de la diffusion du projet FRAR dans l'espace Rural ivoirien : cas du district du Zanzan », Revue de Géographie Tropicale et d'Environnement, n°2, EDUCI-Abidjan, pp 65-77.

Article électronique : Fonds Mondial pour le Développement des Villes, 2014, renforcer les recettes locales pour financer le développement urbain en Afrique, [en ligne] (page consultée le 15/07/2018) www.resolutionsfundcities.fmt.net.

N.B :

Dans le corps du texte, les références doivent être mentionnées de la manière suivante : Initiale du prénom de l'auteur (ou initiales des prénoms des auteurs); Nom de l'auteur (ou Noms des auteurs), année et page (ex.: A. Guézéré, 2013, p. 59 ou A. Kobenan, K. Brénou et K. Atta, 2017, p. 189).

Pour les articles ou ouvrages collectifs de plus de trois auteurs, noter l'initiale du prénom du premier auteur, suivie de son nom, puis de la mention et "al." (A. Coulibaly et al., 2018, p. 151).

SOMMAIRE

GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET VIOLENCES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES DE CÔTE D'IVOIRE	
KOUAME Konan Simon	1-15
LE RESPECT DE LA MORALE POUR UNE GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ACCEPTABLE	
ANGORA N'gouan Yah Pauline épse ASSAMOI	16- 25
IMPACT DES DISPOSITIFS DE REMÉDIATION ET PERFORMANCES GRAMMATICALES DES ÉLÈVES : ÉTUDE DANS LES LYCÉES LA LIBERTÉ, LA PAIX ET FORT LAMY DE N'DJAMÉNA	
ABAKAR Ousmane Abdallah	26- 40
GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET CRISE DU DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE : LE CAS DU CAMEROUN	
AMOUGOU AFOUBOU Anselme Armand	41- 54
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET LA POLITIQUE DES QUOTAS EN COLOMBIE : VERITABLE INCLUSION RACIALE	
ANDOU Weinpanga Aboudoulaye, BIAOU Chambi Biaou Edouard.....	55-72
LES MÉDERSAS DE TOMBOUCTOU : RESSORTS ET DYNAMIQUES D'UNE AUTONOMIE INSTITUTIONNELLE SOUS LES ASKIA (1492-1591)	
DÉDÉ Jean Charles	73-92
PROBLÉMATIQUE DU CHEVAUCHEMENT DES ANNÉES ACADÉMIQUES DANS LES UNIVERSITÉS PUBLIQUES AU BURKINA FASO : CAS DE L'UNIVERSITÉ JOSEPH KI- ZERBO	
SANKARA Yassia	93-114
LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE ET DIFFICULTÉS D'INSERTION DES DIPLÔMÉS DE DOCTORAT EN CÔTE D'IVOIRE	
Robert Lorimer ZOUKPÉ	115-128
INSTITUTIONNALISATION DE LA GESTION PÉDAGOGIQUE À L'UNIVERSITÉ DE LOMÉ ET IMPLICATIONS	
BAGAN Dègnon	129-151
LA COMMUNICATION AU SERVICE DE LA GOUVERNANCE UNIVERSITAIRE : VERS UN MODÈLE DE GESTION TRANSPARENTE ET PARTICIPATIVE DES INSTITUTIONS ACADÉMIQUES / THE ROLE OF	

**COMMUNICATION IN UNIVERSITY GOVERNANCE: TOWARDS A
TRANSPARENT AND PARTICIPATORY MANAGEMENT MODEL FOR
ACADEMIC INSTITUTIONS**

DOFFOU N'Cho François 152-166

**LA RESPONSABILITÉ CITOYENNE DANS L'ENRACINEMENT DE LA
DÉMOCRATIE EN AFRIQUE**

BONANÉ Rodrigue Paulin 167-184

**L'ABSOLUTISME POLITIQUE HOBBESIEN : UNE ACTUALISATION DE LA
SOUVERAINETÉ TOTALE GAGE DE PAIX ET DE STABILITÉ SOCIALE EN
AFRIQUE**

KOUASSI Amenan Madeleine épouse Ekra 185-199

L'HOMME FORT ET LES INSTITUTIONS FORTES EN AFRIQUE

Youssouf DIARRASSOUBA 200-209

**GOUVERNANCE POLITIQUE ET SÉPARATION DES POUVOIRS :
POUR UNE CONSOLIDATION DE LA DÉMOCRATIE DANS LES ÉTATS
AFRICAINS**

KOFFI Éric Inespéré 210-229

**INSURRECTION POPULAIRE DE 2014 AU BURKINA FASO :
PROBLEMATISATION D'UN APPAREIL D'ETAT ET CONSTRUCTION DE
L'INSTABILITE SOCIO POLITIQUE**

ZERBO Armel Tiessouma Théodore 230-247

**LES SUBSTRATS ÉTHIQUES D'UNE DURABILITÉ ÉCO-CITOYENNE ET
POLITIQUE**

Moulo Elysée KOUASSI 248-261

**BETWEEN TWO WORLDS: AFRICAN CULTURAL IDENTITY AND THE
IMMIGRANT EXPERIENCE IN JANE IGHARO'S *TIES THAT TETHER* ADAMA
Kangni 262-275**

***GOUVERNANCE POLITIQUE ET CONFIANCE DANS LES INSTITUTIONS
POLITIQUES EN EUROPE ET EN AFRIQUE***

Koffi Améssou ADABA et Leonie Rosa BACK 276-301

**L'AFRIQUE DANS LA GOUVERNANCE CLIMATIQUE MONDIALE : LES
ENJEUX DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ACCORD DE PARIS POUR L'AFRIQUE
ALKARAKPEY Méyssouun 302-317**

LA DÉMOCRATIE À L'ÉPREUVE DU NÉO-CONSTITUTIONNALISME EN AFRIQUE : POUR UN HUMANISME JURIDIQUE AMEWU Yawo Agbéko	318-331
DÉVELOPPEMENT POLITIQUE EN AFRIQUE ET RÉSEAUX SOCIAUX : ENTRE DÉMOCRATIE ET DICTATURE AMOIKON Guy Roland	332-346
LA PAIX ET LA SECURITE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU XXIE SIECLE ATTATI Afî	347-367
EFFET DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE SUR LA CROISSANCE ECONOMIQUE DANS LES ÉTATS MEMBRES DU CAMES BAYILI Piman Alain-Raphaël	368-390
CONTRIBUTION DE L'ÉLITE ET LA CHEFFERIE TRADITIONNELLE DE DANKPEN DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET SOCIO-ÉCONOMIQUE TOGOLAISE DE 1924 à 1994 Mabi BINDITI	391-407
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DES STRATÉGIES DE COMMUNICATION PUBLIQUE DE LA PRÉVENTION DU TERRORISME EN CÔTE D'IVOIRE COULIBALY Sinourou Aminata, BAMBA Sidiki	407-424
DYNAMIQUES SOCIO-CULTURELLES ET LEURS IMPLICATIONS CRIMINOGENES DANS LA GOUVERNANCE TRADITIONNELLE À LOPOU ESSOH Lohoues Olivier	425-444
LA GOUVERNANCE PUBLIQUE ET L'OBJECTIF DE PERFORMANCE AU SÉNÉGAL FAYE Seynabou	445-460
LA DECHEANCE DE LA NATIONALITE NIGERIENNE COMME REPONSE DU CNSP AUX PERSONNES EN INTELLIGENCE AVEC LE TERROISME ET	
ACTIVITES ASSIMILEES HAROUNA ZAKARI Ibrahim	461-478
GOUVERNANCE POLITIQUE AU SEIN DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES DE LA RÉGION DE L'EST DU BURKINA FASO LE SOUS PRISME DES RIVALITÉS DES ARISTOCRATIES LOMPO Miyemba	479-495

REPENSER L'ÉCOLE EN AFRIQUE POUR UN DÉVELOPPEMENT ENDOGÈNE MAKPADJO Madoye, Pr ALOSSE Dotsé Charles-Grégoire	496-509
« DU KOUNABELISME A L'ELONISME » : VERS UN PROJET DE DIPLOMATIE INTERCULTURELLE AU GABON ? NGUEMA MINKO Emmanuelle.....	510-531
DIALOGUE ENTRE INSTITUTIONS ÉTATIQUES ET SOCIÉTÉ CIVILE : POUR UNE GOUVERNANCE DE CO- RESPONSABILITÉ EN AFRIQUE OUATTARA Baba Hamed	532-545
LES TYPES DE CHEFFERIES DANS LA SOCIÉTÉ VIÉWO DU XVIIIE À LA FIN DU XVIIIE SIÈCLE OUATTARA Harouna	546-560
INFLUENCES DES INSTITUTIONS RELIGIEUSES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE MALAGASY, CAS DES ELECTIONS 2023 –2024 RANDRIAMIARANTSOA Germain Thierry	561-579
SPINOZA OU LA DÉCONSTRUCTION DES MORALES INSTITUÉES : LECTURE CRITIQUE DE L'ÉTHIQUE <i>SPINOZA OR THE DECONSTRUCTION OF INSTITUTED MORALITY: A CRITICAL READING OF THE ETHICS</i> SAMA François	580-595
LA GOUVERNANCE POLITIQUE CHEZ PLATON : ENTRE UTOPIE ET DÉFIS CONTEMPORAINS SANOGO Amed Karamoko	596-610
L'AFRIQUE : LA "MAISON DE KHALIL" OU LE TERRAIN DE JEU DES AUTRES SILUE Nahoua Karim.....	611-628
RELATIONS COMPLEXES ENTRE LA GOUVERNANCE POLITIQUE ET LE CERCLE DES SAVANTS SOUMANA Seydou, MOUSSA IBRAH Maman Moutari	629- 644
GOUVERNANCE SCOLAIRE AU TOGO : LA QUESTION DES ASSISES INSTITUTIONNELLES ET DE LA LÉGITIMITÉ DE L'ACTION PUBLIQUE EN ÉDUCATION YABOURI Namiyate.....	645-662
LES ÉTATS AFRICAINS À L'ÉPREUVE DE LA GOUVERNANCE DÉMOCRATIQUE / ARICAN STATE FACING CHALLENGE OF DEMOCRATIC GOVERNANCE ZÉKPA Apoté Bernardin Michel.....	663-680

PROCESSUS DÉMOCRATIQUE AU NIGER : DE L'INDÉPENDANCE À NOS JOURS	
AMADOU ABDOULAHİ Oumar Amadou	681-701
LES DROITS DE L'HOMME EN CONTEXTE AFRICAIN : DU PRÊT-À-PORTER CONCEPTUEL À RÉINVENTER CULTURELLEMENT	
NIANGUI Amani Albert.....	702-719
LES HÉROS DES CONTES IVOIRIENS FACE AUX DÉFIS CONTEMPORAINSDE LA GOUVERNANCE	
BROU Brou Séraphin	720-736
LES PÉRILS SUR LA PROLIFÉRATION DES ARMES : POUR S'ÉVEILLER AU SOPHISME POLITIQUE DES PUISSANCES NUCLÉAIRES AVEC MACHIAVEL !	
PLÉHIA Séa Frédéric	737-753
REPRÉSENTATIONS SOCIALES DE LA BONNE GOUVERNANCE CHEZ LES HABITANTS DE LA COMMUNE URBAINE DE KINDIA	
KANTAMBADOUNO Gnouma Daniel.....	754-765
LE PROCESSUS DE DEMOCRATISATION AU TOGO : DE LA SIGNATURE DE L'ACCORD –CADRE A L'ACCORD POLITIQUE GLOBAL (APG) (1999- 2006)	
ADIKOU Missiagbéto	766-786
DIALECTIQUE RECONNAISSANCE-REDISTRIBUTION DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE	
ADOUGBOUROU Mohamadou et AMEWU Yawo Agbéko	787-803
GOUVERNER SANS TRAHIR : LE DEFI ETHIQUE DU PACTE D'AVENIR COMMUN	
AZAB À BOTO Lydie Christiane	804-818
ANALYSE SOCIO-ANTHROPOLOGIQUE DES POLITIQUES PUBLIQUES DE GOUVERNANCE DE L'EAU POTABLE EN MILIEU RURAL DANS LA COMMUNE DE ZÈ AU BÉNIN	
BELLO Afissou.....	819-835
LA RÉCURRENCE DES DIALOGUES POLITIQUES AU GABON, UNE TRADITION INSTITUTIONNALISÉE POUR AMÉLIORER LA GOUVERNANCE ÉLECTORALE (DE 1994 À NOS JOURS)	
BIYOGHE BI ELLA Eric Damien	836-851
LITTÉRATURE ET GOUVERNANCE ENVIRONNEMENTALE : UNE ANALYSE ÉCOSÉMIOTIQUE DES PIÈCES THÉÂTRALES <i>LES BÉNÉVOLES</i>¹ ET <i>LE MALDE TERRE</i>² D'HENRI DJOMBO	
Eulalie Patricia ESSOMBA.....	852-864

L'ÉDUCATION, PILIER DE LA GOUVERNANCE POLITIQUE : LE MODÈLE PLATONICIEN POUR LA TRANSFORMATION DE L'AFRIQUE	
GALA Bi Gooré Marcellin	865-881
LE JUGE CONSTITUTIONNEL ET LES CRISES POLITIQUES DANS LES PAYS FRANCOPHONES D'AFRIQUE DE L'OUEST	
Dr KAMATE Ismaël	882-900
KARL MARX ET LA PROBLÉMATIQUE DE LA BONNE GOUVERNANCE EN AFRIQUE	
Konan Chekinaël KONAN.....	901-918
L'AFRIQUE ET LE DÉSENCHANTEMENT DÉMOCRATIQUE	
KONE Seydou.....	919-932
YAMOUSSOUKRO, SYMBOLE DE PAIX, À L'ÉPREUVE DES CRISES SOCIO POLITIQUES EN CÔTE D'IVOIRE : 2002-2020	
KOUADIO Kouakou Didié	933-948
LA CYBERDÉMOCRATIE COMME GAGE DE BONNE GOUVERNANCE AU GABON : LA PLATEFORME <i>MBÔVA</i> À L'ÉPREUVE DU ROUSSEAUISME	
METOGO M'OBOUNOU ASSOUMOU Christ	949-960
GOUVERNANCE POLITIQUE ET GENRE EN AFRIQUE	
SOME/SOMDA Minimalo Alice.....	961-977
CULTURE DE L'ALTERNANCE POLITIQUE EN AFRIQUE : ENJEUX ET DÉFIS	
TAKI Affoué Valéry-Aimée	978-990
LES MÉCANISMES DE GARANTIE DE LA MISE EN ŒUVRE DES PRINCIPES DU RÉGIONALISME CONSTITUTIONNEL AFRICAIN, UN REMPART POUR UNE ASSISE DÉMOCRATIQUE SUR LE CONTINENT ?	
TEKETA Afi Maba.....	991-1009
ORCHESTRATION DE LA <i>PARRÉSIA</i> ET RÉALISATION DE LA BONNE GOUVERNANCE POLITIQUE	
YAO Akpolê Koffi Daniel.....	1010-1022
GOUVERNANCE INCLUSIVE ET VIE FAMILIALE : CAS DU GABON	Clarissee
Maryse MIMBUIH M'ELLA	1023-1037
LES NOUVELLES PROBLÉMATIQUES DU GENRE, UNE NON- RÉVOLUTION SELON LA RÉINTERPRÉTATION DE CERTAINES MYTHOLOGIES	

COSMOGONIQUES TOUKO Arinte.....	1038-1050
GOUVERNANCE LOCALE ET PRISE DE DÉCISIONS EN PAYS SÉNOUFO (KORHOGO)/CÔTE D'IVOIRE ABOUTOU Akpassou Isabelle et KOUAKOU Bah Isaac	1051-1070
DROITS COUTUMIERS ET LOIS MODERNES : UNE RÉFLEXION PHILOSOPHIQUE SUR LES FEMMES ET LA GOUVERNANCE FONCIÈRE EN CÔTE D'IVOIRE ASSAHON Ahou Anne-Nadège.....	1071-1088
LES FEMMES DANS LA GOUVERNANCE POLITIQUE AU BURKINA FASO : INVISIBLES OU INVISIBILISÉES ? DAH Nibaoué Édith.....	1089-1101
STRATÉGIES D'AUTONOMISATION ÉCONOMIQUE ET RÉSILIENCE DES FEMMES VICTIMES DE VIOLENCES CONJUGALES À BOUAKÉ : UNE APPROCHE COMMUNICATIONNELLE INTÉGRÉE Alain Messoun ESSOI	1102-1123
FEMME ET POLITIQUE EN AFRIQUE AU PRISME DE LA PENSÉE FÉMINISTE DE PLATON : VERS UNE RÉVISION DES RÔLES DU GENRE KOUASSI N'Goh Thomas	1124-1137
APPROCHE GENRE DANS LES STRUCTURES POLITIQUES EN FRANCE ET EN AFRIQUE FRANCOPHONE : ETATS DES LIEUX ET PERSPECTIVES Joëlle Fabiola NSA NDO	1138-1156
« ACCES DES FEMMES MALGACHES A LA PROPRIETE FONCIERE » SAMBO Jean Jonasy Fils	1157-1184
DEFIS DU DEVELOPPEMENT HUMAIN FACE AUX INEGALITES DE GENRE AU NIGER YAHAYA IBRAHIM Maman Mourtala.....	1185-1203
GOUVERNANCE DE LA SECURITE ALIMENTAIRE AU MALI : DEFIS ET OPPORTUNITES DIALLO Fousseny	1204-1231
AVICULTURE ET AUTONOMISATION DE LA FEMME DANS UN CONTEXTE DE PRESSION FONCIÈRE DANS LE DÉPARTEMENT DE BOUAKÉ <i>Kouame Frédéric N'DRI, Kobenan Christian Venance KOUASSI, Kone Ferdinand N'GOMORY et Dhédé Paul Éric KOUAME</i>	1232-249

LE GENRE À L'EPREUVE DES PARADIGMES SOCIOLOGIQUES DU SIECLE : QUE SIGNIFIE « ÊTRE HOMME OU FEMME » AUJOURD'HUI ?	
ABALO Miesso	1250-1264
LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?	
BAMAZE N'GANI Essozimina	1265-1281

Gouvernance et genre

LA FÉMINISATION DU POUVOIR POLITIQUE AU TOGO : QUEL IMPACT SUR LE MAINSTREAMING DU GENRE DANS LES POLITIQUES PUBLIQUES ?

BAMAZE N'GANI Essozimina

Université Panafricaine (PAUGHSS), Yaoundé II, Cameroun
Sciences politiques

Résumé :

Alors que le Togo affiche l'une des plus fortes proportions de femmes ministres en Afrique de l'Ouest, une question essentielle demeure : cette progression numérique produit-elle une influence tangible sur les politiques publiques ? Cet article examine les effets concrets de la féminisation du pouvoir politique sur l'intégration du genre dans l'action publique togolaise entre 2005 et 2024. À partir d'une démarche qualitative combinant analyse des documents de politique publique et entretiens semi-directifs, l'étude met en lumière une avancée institutionnelle indéniable, impulsée par des réformes, et le plaidoyer d'acteurs associatifs. Toutefois, cette montée en visibilité féminine se heurte à des résistances persistantes : centralisation du pouvoir, inerties bureaucratiques, normes culturelles discriminantes. Si la masse critique de femmes élues constitue un indicateur clé, elle ne saurait à elle seule garantir une transformation substantielle des politiques sans formation, redevabilité et ressources adaptées. Plutôt qu'une corrélation mécanique entre présence et influence, les résultats mettent en évidence la nécessité d'une approche transformatrice de la parité, intégrant inclusion numérique et refonte des rapports de pouvoir. Cette contribution appelle à envisager la représentation féminine comme un vecteur de justice sociale et d'égalité durable, et non comme un simple indicateur statistique de modernité politique.

Mots clés : Integration du genre, masse critique, parité politique, politiques publiques, Togo.

Abstract:

Although Togo exhibits one of the highest proportions of female ministers in West Africa, a key question remains: does this numerical increase translate into tangible influence on public policies? This article examines the concrete effects of the feminization of political power on gender integration in Togolese public action between 2005 and 2024. Based on a qualitative approach combining public policy document analysis and semi-structured interviews, the study highlights undeniable institutional progress driven by reforms, parity measures, and advocacy by civil society actors. However, this growing female visibility faces persistent obstacles: centralized power, bureaucratic inertia, and discriminatory cultural norms. While achieving a critical mass of women elected constitutes an important indicator, it alone cannot ensure substantive policy transformation without adequate training, accountability mechanisms, and resources. Rather than a mechanical correlation between presence and influence, the findings underscore the necessity of a transformative approach to parity, integrating numerical inclusion with a restructuring of power relations. This contribution advocates viewing female representation as a vector for social justice and sustainable equality, rather than merely as a statistical indicator of political modernity.

Keywords: Gender integration, critical mass, political parity, public policy, Togo.

Introduction

L'intégration des femmes dans les sphères du pouvoir politique constitue aujourd'hui un impératif démocratique et éthique, reconnu par les normes internationales et inscrit dans les Objectifs de développement durable. De nombreuses recherches ont montré que leur participation aux instances décisionnelles favorise une gouvernance plus inclusive et enrichit qualitativement l'action publique (I. Sall, 2021, p. 1 ; IDEA International, 2021, p. 1). Toutefois, la seule présence numérique des femmes ne suffit pas. Comme le rappelle le Conseil de l'Europe (2019), elle n'entraîne pas automatiquement une intégration de la perspective de genre dans les politiques et programmes.

La littérature distingue représentation descriptive et représentation substantielle, tout en débattant de la pertinence de la « masse critique » de 30 % comme seuil d'influence. Si ce paradigme a structuré les recherches, ses limites sont aujourd'hui soulignées. La capacité des femmes à transformer les politiques dépend de conditions institutionnelles, culturelles et de redevabilité. Autrement dit, l'enjeu ne réside pas uniquement dans le nombre, mais dans la capacité à inscrire l'égalité de genre dans les mécanismes structurels de l'action publique. Dans ce contexte, le cas togolais constitue un terrain d'analyse pertinent, le pays s'étant distingué en Afrique de l'Ouest ces dernières années par une progression notable de la présence féminine, avec des femmes ministres occupant des portefeuilles stratégiques, la nomination d'une Première ministre en 2020 et la présidence de l'Assemblée nationale de 2019 à 2024 par une femme. Ces avancées invitent à s'interroger sur la portée réelle de cette percée, que nous désignons dans cet article par le terme « féminisation du pouvoir »¹, et que d'autres observateurs de la scène politique qualifient de « démasculinisation des postes politiques à responsabilité » (R. Dokou, 2022). S'agit-il d'une véritable transformation qualitative des politiques publiques ou d'un phénomène principalement symbolique ?

La présente étude poursuit un double objectif. Identifier, d'une part, les facteurs ayant favorisé l'ascension des femmes dans les hautes sphères du pouvoir togolais ; et, d'autre part, analyser l'impact qualitatif de cette féminisation sur le *mainstreaming* du genre dans l'action publique entre 2005 et 2024. Par cette approche, elle entend contribuer au débat scientifique sur les conditions d'une parité transformatrice, en articulant les apports de la théorie de la masse critique, de la représentation substantielle et des théories du changement institutionnel (J.

¹ Le terme « féminisation », employé ici, ne doit pas être confondu avec l'atteinte de la parité quantitative stricte. Il renvoie plutôt à l'accroissement progressif et significatif de la représentation des femmes au sein des institutions politiques, incluant notamment leur accès à des postes de responsabilité.

Mahoney et D. Rueschemeyer, 2003, pp. 208-240 ; W. Streeck, 2010, pp. 1-30 ; J. K. Massil, 2016, p. 11).

1. Revue de littérature

1.1. Représentation et masse critique

Dans *The Concept of Representation*, H. F. Pitkin (1967, p. 60) a proposé une typologie qui distingue la représentation formelle, symbolique, descriptive et substantielle. Elle insiste sur le fait que la véritable représentation se mesure moins à la conformité démographique qu'à la capacité des représentants à défendre les intérêts des représentés, dans une relation de responsabilité et de réactivité. Dans le même esprit, L. Wängnerud (2009, pp. 51-59) précise que la représentation descriptive correspond à la présence des femmes élues, tandis que celle substantielle renvoie à leur influence sur les politiques. La première renforce la légitimité démocratique, mais ne garantit pas automatiquement la seconde. Les contextes institutionnels, politiques et culturels jouent un rôle décisif.

Cette réflexion rejoint « la théorie de la masse critique », d'abord formulée par R. M. Kanter (1977a, p. 967 ; 1977b, p. 209) dans ses travaux sur les organisations et reprise par D. Dahlerup (1988, p. 280) dans le champ des études de genre en politique. Selon cette approche, lorsqu'un seuil d'environ 30 % de femmes est atteint dans une assemblée, celles-ci cesseraient d'être perçues comme des exceptions et commencerait à exercer une influence collective sur l'agenda et les décisions politiques. Toutefois, les recherches plus récentes, notamment celles de S. Childs et M. L. Krook (2008, pp. 725-736), nuancent cette hypothèse. Elles montrent que ce seuil numérique ne produit pas automatiquement des changements substantiels. L'impact dépend fortement des règles institutionnelles, du climat politique et des rapports de pouvoir internes. La masse critique apparaît alors moins comme une garantie que comme une condition potentielle, dont les effets sont médiés par le contexte.

1.2. Approches critiques et perspectives transformatrices

Face aux limites d'une lecture strictement quantitative, de nombreux travaux mettent en avant les conditions structurelles de l'influence féminine. Dans son analyse des Délégations parlementaires aux droits des femmes et à l'égalité des chances, M. Green (2004, p. 97-110) mobilise le concept de « safe space » pour désigner des espaces institutionnels susceptibles de rompre l'isolement des femmes élues et de favoriser l'émergence d'une représentation substantielle. Toutefois, elle insiste sur le caractère ambivalent de ces espaces : s'ils offrent un lieu de solidarité, d'empowerment et de légitimation de l'approche de genre dans le travail

législatif, ils risquent aussi de cantonner les femmes aux « questions féminines » et de créer un effet de ghettoisation. Ces « safe spaces ambivalents » constituent ainsi à la fois une ressource et une contrainte, leur potentiel dépendant largement du degré d'investissement des parlementaires, de l'ouverture transpartisane et de la reconnaissance de leur légitimité par les autres instances parlementaires (M. Green, 2004, p. 97-110).

D'autres auteurs mettent en avant le rôle des commissions, de la redevabilité institutionnelle et de la formation politique dans le renforcement du pouvoir d'action des élues. Dans cette perspective qu'A. Phillips (1995, pp. 25-57) développe l'idée d'une politique de la présence transformatrice. Elle critique la conception d'une politique réduite aux seules idées et programmes, indépendamment de l'identité de celles et ceux qui les portent. Pour elle, la présence effective des femmes et des groupes minorisés dans les assemblées constitue une condition indispensable afin de dépasser les formes structurelles d'exclusion que ne peut corriger le seul jeu programmatique. Phillips articule ainsi la question de la présence à celle de la délibération démocratique, en esquissant un équilibre nouveau entre responsabilité institutionnelle et autonomie des représentées. Elle plaide pour des mécanismes institutionnels contraignants, tels que les quotas, afin de garantir une masse suffisante de femmes dans les institutions politiques et de permettre une représentation réellement substantielle. Enfin, elle souligne que cette représentation doit être légitimée et recevable. La légitimité politique suppose que les femmes soient reconnues non seulement par leur nombre, mais aussi comme des actrices capables de défendre les intérêts spécifiques des femmes, en surmontant les obstacles normatifs et culturels qui limitent leur pouvoir (A. Phillips, 1995, p. 27, 57).

Dans le champ africain, les études ont révélé une dynamique contrastée. D'un côté, l'essor des quotas de genre et des réformes post-conflit a favorisé une représentation féminine sans précédent dans plusieurs parlements, notamment au Rwanda, en Ouganda et en Afrique du Sud (A. M. Tripp, 2015, pp. 277-292). Cette représentation descriptive a parfois permis des avancées notables, notamment l'adoption de lois sur la violence basée sur le genre, la réforme des codes familiaux ou encore l'élargissement des droits sociaux (A. M. Goetz & S. Hassim, 2003, p. 140). Toutefois, de nombreuses recherches soulignent que la seule augmentation numérique des élues ne garantit pas automatiquement une représentation substantielle. En Ouganda par exemple, A. Clayton, C. Josefsson et V. Wang (2017, pp. 276-304) ont montré que les députées élues via quotas interviennent effectivement dans les débats pour « parler en tant que femmes », mais que leur influence demeure contrainte par les logiques partisanes et la domination masculine des commissions clés. De même, les analyses comparatives de G. Bauer et J. E. Burnet (2013, pp. 103-112) ont mis en évidence que les effets des quotas dépendaient

fortement de leur mode de mise en œuvre, du degré de soutien des partis et de la capacité des élues à forger des coalitions au sein et au-delà du Parlement. C'est pourquoi A. J. Kang et A. M. Tripp (2018, pp. 73-91) insistent sur l'importance des alliances entre élues et mouvements de femmes pour transformer la présence descriptive en véritables acquis politiques. Le débat demeure donc ouvert entre une vision optimiste, qui voit dans la « politique de la présence » un vecteur de transformation démocratique, et une approche plus sceptique, qui insiste sur les conditions institutionnelles, partisanes et sociopolitiques nécessaires pour que cette présence se traduise par des changements substantiels.

1.3. Positionnement de l'étude

La littérature existante converge sur trois points. La présence numérique est nécessaire mais elle ne suffit pas à transformer les politiques publiques. Les conditions institutionnelles, culturelles et politiques déterminent la conversion de la représentation descriptive en influence substantielle. Enfin, les approches transformatrices qui associent quotas, redevabilité et ressources offrent des perspectives intéressantes pour analyser les impacts. Ces apports restent toutefois marqués par deux limites. La première tient au fait que la plupart des travaux, en particulier dans la recherche francophone, analysent l'impact de la présence des femmes surtout sous l'angle de ses retombées pour elles-mêmes. La seconde limite réside dans le peu d'attention accordée à l'articulation entre féminisation du pouvoir et intégration transversale du genre. Or, le *gender mainstreaming* constitue depuis Nairobi en 1985 et Beijing en 1995 le référentiel central des politiques d'égalité. Il vise à transformer l'ensemble du processus décisionnel afin d'y intégrer systématiquement les perspectives de genre, et non à juxtaposer quelques mesures spécifiques pour les femmes.

C'est sur ce double angle mort que se positionne le présent article. À partir du cas du Togo entre 2005 et 2024, il examine non seulement ce que la présence des femmes en politique produit pour elles, mais aussi ce qu'elle change dans la qualité des politiques publiques du point de vue du *mainstreaming*. Cette perspective apporte deux contributions originales. Sur le plan théorique, elle déplace le débat au-delà de l'opposition entre représentation descriptive et représentation substantielle. Elle met en rapport la représentation politique des femmes avec la capacité des institutions à intégrer une perspective de genre. Sur le plan empirique, elle enrichit la littérature par une étude longitudinale d'un cas africain encore peu documenté, celui du Togo, et fournit une perspective sur l'appropriation locale des référentiels internationaux d'égalité. En articulant représentation et *mainstreaming*, l'article comble une lacune de la recherche francophone et

propose une piste comparative. Il permet d'évaluer la portée réelle de la féminisation du pouvoir au-delà des indicateurs quantitatifs de présence.

2. Démarche méthodologique

2.1. Choix méthodologique et posture épistémologique

Cette recherche s'est inscrite dans une perspective qualitative compréhensive adaptée à l'étude des dynamiques complexes, plurifactorielles et contextuelles de la féminisation du pouvoir politique et de l'intégration du genre dans les politiques publiques togolaises. Cette approche s'est appuyée sur les travaux de M. Grawitz (2000, pp. 158-160) et M. Saunders et al. (2019, pp. 128-171) qui soulignent que les phénomènes sociaux à forte dimension contextuelle et intersubjective exigent une triangulation méthodologique fine, afin de saisir la diversité des logiques d'action et des perceptions. Le caractère mouvant, pluriel et inscrit dans des rapports de pouvoir de la thématique étudiée impose une méthode qualitative permettant de dépasser les statistiques simples descriptives pour comprendre les mécanismes, freins et leviers (N. K. Denzin & Y. S. Lincoln, 2011, p. 43). Cette méthode est unique et pertinente pour explorer les processus d'appropriation, les résistances culturelles et institutionnelles ainsi que les modes d'influence politique (R. K. Yin, 2018, pp. 12-14).

2.2. Stratégie d'échantillonnage

L'échantillonnage adopté est de type raisonné (ou purposif), conformément aux préconisations de M. Q. Patton (2015, p. 264). Cette méthode vise à garantir la diversité et la pertinence des profils par rapport à la problématique. Ont été choisis délibérément des acteurs informés et stratégiquement positionnés dans les coalitions de pouvoir, susceptibles d'apporter des insights riches sur les rapports de genre institutionnalisés. L'échantillon final comprend 45 entretiens semi-directifs réalisés entre juin et octobre 2024. Les répondants regroupent trois grandes catégories :

- Cadres de l'administration centrale, occupant des postes de décision ou de conseil, directement impliqués dans la formulation des politiques publiques.
- Représentants d'organisations de la société civile investies dans les questions de parité et d'égalité, apportant la dimension militante et associative.
- Experts issus d'organismes internationaux (PNUD, ONU Femmes, OMS, UNFPA), offrant une perspective comparative et normée.

La parité de genre a été respectée dans l'échantillon pour refléter la dimension étudiée et assurer une diversité de lectures entre femmes et hommes.

2.3. Collecte et analyse des données

La collecte des données a combiné plusieurs sources complémentaires. Tout d'abord, une analyse documentaire exhaustive a été réalisée sur un corpus couvrant la période 2005-2024. Ce corpus comprenait les textes législatifs, les stratégies nationales, les documents de planification, ainsi que les rapports institutionnels, les lois de finances et les documents de programmation. Cette analyse a visé à documenter l'évolution institutionnelle du *gender mainstreaming* à travers des critères précis comme l'émergence de mécanismes dédiés et la transversalité du genre dans les politiques sectorielles. Par ailleurs, 45 entretiens semi-directifs ont été menés, soit en face à face à Lomé, qui constitue le centre névralgique des institutions politiques togolaises, soit à distance. Les guides d'entretien ont été construits pour explorer des clés thématiques telles que les freins institutionnels, le leadership féminin et les dispositifs d'influence. Cette méthode semi-directive a favorisé la récolte d'informations ciblées tout en maintenant une certaine structure dans les échanges, conformément aux recommandations de S. Kvale et S. Brinkmann (2009, p. 27).

Ensuite, un exercice de benchmarking comparatif a été effectué à partir de rapports institutionnels régionaux issus de la Banque mondiale, de l'Overseas Development Institute (ODI) et de l'Union africaine. Ce travail a permis de situer les dynamiques observées au Togo dans le contexte des tendances internationales en matière de gouvernance inclusive et de parité, apportant ainsi une dimension comparative essentielle à l'analyse. Enfin, des données statistiques produites par l'INSEED ont été mobilisées pour contextualiser les évolutions quantitatives, notamment les taux de féminisation et la répartition territoriale. Cela a enrichi la compréhension qualitative du terrain en apportant une perspective chiffrée complémentaire.

Le traitement et l'analyse des données qualitatives ont reposé sur une double codification, manuelle et assistée par logiciel (NVivo), afin d'assurer rigueur et triangulation dans l'interprétation. Le codage thématique a permis de structurer la lecture des entretiens en identifiant des catégories émergentes, définies d'abord lors d'une phase exploratoire, puis affinées au fil du processus (V. Braun & V. Clarke, 2006, pp. 87-89). Ces catégories portaient essentiellement sur des axes clés tels que les résistances institutionnelles, les stratégies de leadership féminin et les mécanismes d'influence publique. La triangulation des données issues des différentes sources a facilité la mise en lumière des convergences et divergences, renforçant ainsi la validité interne des résultats (U. Flick, 2014, p. 170). Par ailleurs, l'analyse

documentaire a été conduite de manière systématique avec une grille d'évaluation, conçue sur la base de critères définis par D. Gough (2007, pp. 216-217), afin de mesurer l'effectivité des politiques de genre au-delà de leurs intentions déclarées.

3. Résultats et Discussions

3.1. Une dynamique tripartite de transformation genrée

Les résultats mettent en évidence une articulation féconde entre volonté politique, réformes institutionnelles et mobilisation associative, qui a permis de dépasser des résistances structurelles et socioculturelles longtemps enracinées. Ce triptyque, loin d'être linéaire, a produit une dynamique cumulative qui a progressivement ouvert les instances décisionnelles à une représentation féminine accrue.

3.1.1. La volonté politique comme catalyseur initial

L'année 2005 a marqué un tournant majeur dans le paysage politique togolais. Si certains l'ont analysée comme une continuité autoritaire (F. S. Attisso, 2012, p. 137), elle marque néanmoins l'affirmation d'une volonté politique nouvelle en faveur des droits des femmes. La succession de Faure Gnassingbé, bien qu'issue d'une transition contestée, s'est accompagnée d'un renouvellement du discours officiel, centré sur l'inclusion et la gouvernance participative. Son programme en vingt points, incluant la lutte contre les inégalités de sexe et la création d'une instance nationale de réconciliation², a introduit une inflexion notable dans l'agenda politique. Ce positionnement s'est traduit par des réformes législatives et institutionnelles qui, pour la première fois, reconnaissaient les femmes comme actrices à part entière de la nation. La volonté politique s'est ainsi imposée comme condition de possibilité de la transformation genrée de l'action publique.

3.1.2. Les réformes et la mobilisation associative comme accélérateurs

Le changement de leadership en 2005, consolidé par l'Accord Politique Global de 2006, a ouvert un espace de participation inédit (H. Akinocho, 2019, p. 18). Cet espace a été investi par des organisations féminines structurées, qui ont articulé plaidoyer politique, sensibilisation communautaire et accompagnement juridique (K. Attisso, 2012, p. 50). Parmi elles figurent le Collectif des Associations Féminines du Togo (CAFT), l'Association des Femmes Juristes du Togo (AFJT), le Réseau des Femmes Africaines Ministres et Parlementaires (REFAMP-Togo) et le Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement (GF2D), dont

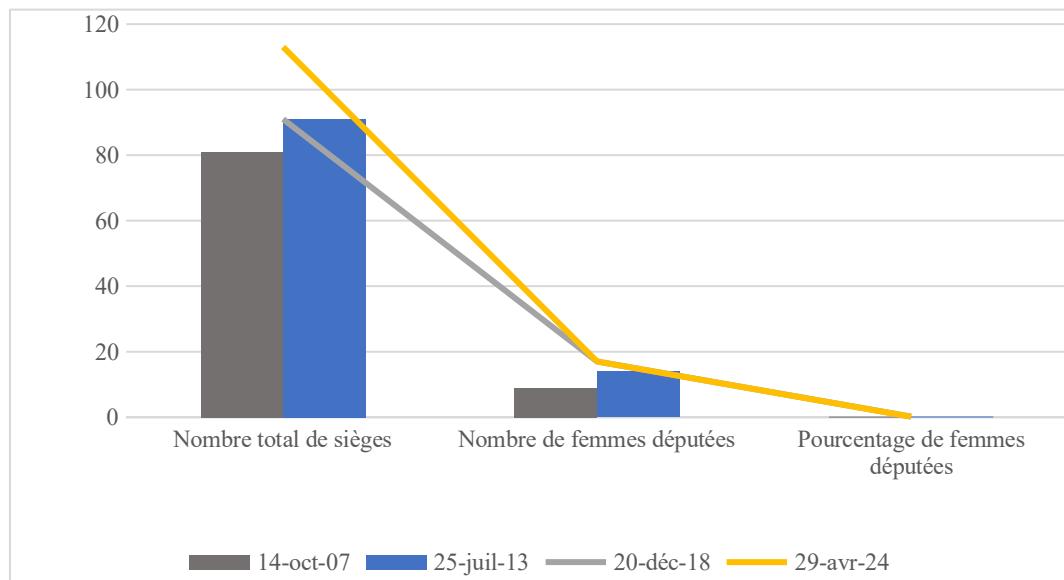
² Discours de Faure Gnassingbé, programme politique 2005, cité dans le rapport de la Ministre de la population, des affaires sociales et de la promotion féminine à la 34^e session du Comité CEDAW.

l'action a été reconnue au niveau continental (GF2D-CRIFF, 2019). Comme l'a confié un responsable associatif, « il y a eu des plaidoyers à l'endroit des décideurs pour reconnaître la valeur de la femme [...]. Mais si la femme elle-même n'est pas préparée à cela, elle ne pourra pas en bénéficier » (Entretien, Lomé, juin 2024). Ce témoignage illustre le double mouvement observé : pression externe sur les institutions et accompagnement interne pour renforcer les capacités des femmes.

Sur le plan normatif, plusieurs réformes ont consolidé ces acquis. Les révisions du Code des personnes et de la famille en 2012, 2014, puis 2022 a affirmé la direction collégiale du foyer et l'égalité parentale (République Togolaise, 2014, art. 97-100). Le Code électoral (loi n° 2012-002, modifié en 2013) a introduit l'obligation de listes paritaires et la réduction des cautionnements pour les candidates (République Togolaise, 2013, art. 220 et 225). La Politique nationale d'équité et d'égalité de genre (PNEEG), adoptée en 2011, a représenté un instrument fondamental dans l'institutionnalisation du genre au sein de l'action publique. Selon un cadre du ministère en charge de son suivi : « la mise en œuvre de cette politique a donné les résultats que nous connaissons aujourd'hui, notamment une perception plus positive de la femme » (Entretien, Lomé, septembre 2024). La création de cellules focales genre dans chaque ministère a renforcé cette dynamique. Parallèlement, des programmes d'appui, notamment ceux du PNUD, ont permis de former près de 1 200 candidates entre 2015 et 2024 aux techniques électorales et à la communication politique. Ces dispositifs ont consolidé les capacités individuelles et favorisé l'émergence de figures féminines sur la scène politique.

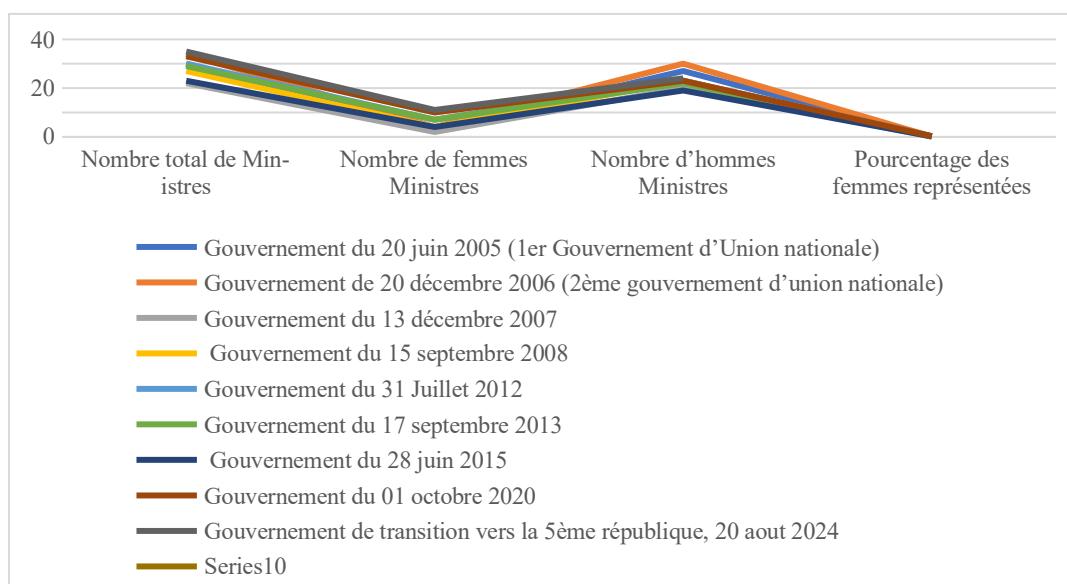
Statistiquement, cette dynamique s'est confirmée. À l'Assemblée nationale, la part des femmes est passée de 11,11 % en 2007 à 18,68 % en 2018, avant de se stabiliser autour de 15 % en 2024 (voir Figure 1). Au sein du gouvernement, la représentation féminine s'est accrue de 10 % en 2005 à 30,30 % en 2020, malgré certaines fluctuations (voir Figure 2). Néanmoins, la sous-représentation demeure, avec une moyenne de trois ministères dirigés par des femmes sur dix.

Figure 1 : Évolution de la représentation des femmes à l'Assemblée Nationale togolaise de 2007 à 2024



Source : élaboration de l'auteur à partir des données de terrain

Figure 2 : Composition des gouvernements togolais de 2005 à 2025



Source : graphique élaboré par l'auteur à partir des données collectées lors de l'enquête, 2024.

3.2. Une influence ambivalente : entre gains symboliques et blocages structurels

3.2.1. Entre progrès institutionnels et inerties socio-culturelles

L’analyse des quinze principaux documents officiels de politique publique élaborés au Togo entre 2005 et 2024 (lois, décrets, stratégies, plans de programmation) révèle une prise en compte progressive de la dimension genre. Cette évolution, manifeste mais inégale, reflète une dynamique complexe, marquée par des avancées institutionnelles d’un côté et des résistances structurelles de l’autre.

Dans le secteur de la santé, plusieurs textes législatifs traduisent une inflexion normative importante. La loi n° 2007-005 relative à la santé de la reproduction établit un cadre global qui dépasse l’approche biomédicale pour intégrer des dimensions éducatives, psychologiques et sociales. Elle consacre le droit de toute personne, indépendamment du sexe, à une vie sexuelle épanouie et protégée des violences, en proscrivant explicitement les mutilations génitales féminines, les mariages précoce et les grossesses non désirées. Cette orientation a été renforcée par la loi instituant l’Assurance Maladie Universelle (2021), adoptée à l’unanimité sous la présidence de Mme Yawa Djigbodi Tsègan. Ce dispositif, conforme aux ODD et à la Convention 102 de l’OIT, promeut un accès équitable aux soins dans une logique de solidarité et de justice sociale. La révision de la loi n° 2010-018 sur le VIH/sida illustre également un changement d’approche. Elle intègre explicitement la dimension genre, répond à la féminisation croissante de l’épidémie et insiste sur des politiques sensibles aux inégalités structurelles qui affectent les femmes en matière d’accès aux soins, de stigmatisation et de protection juridique. La dimension genre est aussi inscrite dans les outils de planification sanitaire. La Politique nationale de santé horizon 2022 intégrait déjà des indicateurs genrés, notamment en santé maternelle et néonatale. Les Plans nationaux de développement sanitaire (2012-2015, 2017-2022) ont consolidé cette orientation, avant que la PNS 2030 n’affirme l’objectif d’un accès universel aux soins, bien que la transversalité effective du genre demeure partielle.

Le secteur éducatif constitue un autre champ privilégié de cette dynamique. Dès la réforme de 1975 et la Constitution de 1992, le droit à l’éducation sans discrimination a été reconnu. Depuis 2017, le Projet d’excellence académique et de leadership de la fille illustre la volonté de lever les obstacles spécifiques à la scolarisation des filles. Ce programme, appuyé par des bourses d’excellence et des centres de formation professionnelle, est complété par des initiatives en faveur de l’alphabétisation des femmes et de leur promotion dans les filières scientifiques et techniques. Sur le plan normatif, l’adoption de la loi n° 2022-020 relative à la protection des apprenants contre les violences sexuelles constitue une avancée majeure, renforcée par la

décision n° 033/2022 qui abroge l'exclusion des jeunes filles enceintes du système scolaire. Ces mesures, combinées à la gratuité du primaire, à la réduction des frais d'examen et à la distribution de kits scolaires, témoignent d'une volonté politique de démocratiser l'accès à l'éducation.

Les témoignages recueillis lors des entretiens menés confirment cette orientation. Un cadre du ministère de l'Éducation note que « les campagnes de sensibilisation et les cantines scolaires ont contribué à réduire les abandons, malgré des résistances sociales persistantes » (Entretien, Lomé, aout 2024). Un autre souligne l'effet transformateur de la loi de 2022, qui garantit aux filles enceintes le droit de poursuivre leur scolarité. Ces progrès demeurent toutefois limités par des inégalités structurelles et territoriales. La centralisation du pouvoir réduit la marge de manœuvre des élues locales. Seulement 12 % déclarent pouvoir influencer les décisions budgétaires communales. Les résistances culturelles restent fortes. 53 % des fonctionnaires interrogés estiment que les quotas sont contraires aux traditions, ce qui illustre la persistance d'un conservatisme institutionnel.

L'analyse qualitative met ainsi en évidence une influence ambivalente. Sur le plan symbolique, 65 % des élues affirment représenter un modèle positif pour les jeunes filles, contribuant à redéfinir les représentations sociales. Mais sur le plan substantiel, seule une minorité (28 %) estime disposer d'une réelle capacité à influer sur l'agenda législatif. Comme le démontre G. Waylen, (2013 p. 212) « les changements formels ne suffisent pas à produire des résultats transformateurs tant que les institutions informelles ; pratiques, normes, valeurs enracinées, ne sont pas modifiées également ». Le débat sur la masse critique, entre représentation descriptive et substantive, éclaire cette limite : l'influence politique ne dépend pas uniquement du nombre de femmes, mais aussi de leur engagement, de leur compréhension des enjeux et de leur volonté à impulser un changement effectif. Si la présence numérique joue un rôle symbolique et atténue les stéréotypes, la force d'inertie d'institutions masculines anciennes, décrite par M. Green (2004, pp. 333-338) freine la transformation concrète.

3.2.2. Comparaison régionale : le Togo, un modèle relatif ?

L'analyse comparative situe le Togo en modèle relatif sur la représentation féminine en Afrique de l'Ouest. Avec 19,78 % de femmes parlementaires, 36,36 % de ministres femmes et 18 lois genrées adoptées entre 2015 et 2024, il devance des voisins comme le Bénin (10,2 %, 12,5 %, 7 lois) et le Niger (15,1 %, 20 %, 9 lois). Cette position traduit une dynamique politique volontariste et un cadre législatif relativement avancé (IPU, 2024). Cependant, cette progression quantitative masque des défis systématiques partagés régionalement. Le

clientélisme politique reste prédominant : 55 % des élues togolaises reconnaissent leur accession à des réseaux patriarcaux, limitant leur autonomie (données enquêtes 2024). À cela s'ajoute la double charge familiale et politique, jugée « très difficile » par 89 % des femmes interrogées. Les disparités régionales sont marquées : 14 % de représentation féminine au Nord contre 31 % au Sud, illustrant des inégalités territoriales persistantes.

Ces résultats confirment les limites d'une lecture strictement quantitative de la représentation, déjà soulignées par la littérature. Dès *The Concept of Representation*, H. F. Pitkin (1967, p. 60) distingue la représentation descriptive (présence numérique) de la représentation substantive (capacité d'influence sur les politiques). Or, si la première renforce la légitimité démocratique, elle ne garantit pas la seconde. Les données collectées au Togo confirment ce décalage : seules 28 % des élues interrogées estiment influencer l'agenda législatif, ce qui révèle une autonomie politique limitée par la dépendance persistante aux réseaux masculins et clientélistes.

Ce constat rejoint la « théorie de la masse critique » de M. R. Kanter (1977, p. 967) et D. Dahlerup (1988, p. 280), selon laquelle un seuil d'environ 30 % de femmes dans une assemblée devrait permettre une influence collective. Pourtant, nos analyses statistiques montrent que cet effet n'est pas mécanique. La régression multiple identifie trois variables déterminantes : l'atteinte d'un seuil critique de représentation féminine ($\beta = 0,72$, $p = 0,003$), l'appui des organisations de la société civile ($\beta = 0,58$, $p = 0,01$) et le leadership institutionnel ($\beta = 0,67$, $p = 0,002$). En cohérence avec les travaux de S. Childs et L. Krook (2008, pp. 725-736), la masse critique n'apparaît pas comme une garantie, mais comme une condition dont les effets sont médiés par le contexte institutionnel et sociopolitique.

De ce point de vue, les apports de A. Phillips (1995, p. 27) sur la « politique de la présence » éclairent la situation togolaise. Nos résultats confirment que la féminisation institutionnelle a surtout produit une visibilité symbolique, sans effet substantiel marqué sur les politiques publiques, en raison des résistances normatives et des logiques d'élitisation. Le Togo apparaît donc dans une position intermédiaire : en avance numériquement sur nombre de pays voisins, mais limité qualitativement par l'absence de mécanismes contraignants et de coalitions transpartisanes fortes (G. Bauer & J. E. Burnet, 2013, pp. 103-112). En définitive, l'enjeu n'est pas seulement d'accroître la représentation descriptive, mais de créer les conditions d'une présence transformatrice, à travers un seuil critique effectif, des ressources adaptées et une légitimité politique renforcée.

Conclusion

Cette étude a poursuivi un double objectif : d'une part, identifier les facteurs ayant favorisé l'ascension des femmes dans les hautes sphères du pouvoir togolais ; d'autre part, analyser l'impact qualitatif de cette féminisation sur la transversalisation de la dimension de genre dans l'action publique entre 2005 et 2024. Les résultats mettent en exergue une dynamique complexe portée par la conjonction de la volonté politique, de réformes institutionnelles et d'une mobilisation associative. Cette combinaison a indéniablement permis une progression quantitative significative de la représentation féminine, tant au sein du gouvernement qu'au Parlement. Toutefois, la traduction de cette représentation en un pouvoir d'agir substantiel demeure inachevée. Les résistances d'ordre institutionnel, socioculturel et territorial persistent, limitant la capacité des élues à infléchir durablement l'agenda politique et à impulser une intégration effective du genre dans les politiques publiques. La dépendance à des réseaux clientélistes, les contraintes liées à la double charge familiale et les disparités régionales constituent autant d'obstacles à une transformation profonde.

Cette étude recommande de penser la parité non comme un simple enjeu quantitatif, mais comme un levier politique nécessitant une stratégie globale : formation continue des élues, renforcement des mécanismes de redevabilité, allocation budgétaire dédiée, et transformation des normes genrées. Enfin, elle ouvre plusieurs pistes de recherche futures : comment pérenniser les acquis institutionnels et dépasser les logiques clientélistes ? Quelles innovations institutionnelles et sociales peuvent concilier la diversité des expériences féminines et la construction d'un agenda politique commun ? Et surtout, sous quelles conditions la représentation féminine devient-elle véritablement transformative ? Ces interrogations s'inscrivent dans la perspective d'une démocratie togolaise plus inclusive et équitable.

Références bibliographiques

- AKINOCHO, Hervé, 2019, *L'égalité genre au Togo : progrès et points sombres*, Document d'orientation d'Afrobaromètre, n° 53, Cape Town, Accra, Nairobi, Cotonou, East Lansing, MI, Afrobaromètre, 45 p
- ATTISSO Fulbert Sassou, 2012, *Le Togo sous la dynastie des Gnassingbé*, Paris, L'Harmattan, 224 p.
- BALLINGTON Julie, 2008, *Égalité en politique : Enquête auprès de femmes et d'hommes dans les parlements*, Rapports et documents n° 54, Genève, Union interparlementaire, 126 p.
- BARTHET Élise, 2024, « Togo : Faure Gnassingbé, l'autocrate “soft” », *Le Monde*, 8 mai 2024, [en ligne]https://www.lemonde.fr/afrique/article/2024/05/08/togo-faure-gnassingbe-l-autocrate-soft_6232177_3212.html (consulté le 15 décembre 2024).
- BASHEVKIN Sylvia, 2011, « La représentation des femmes à la Chambre des communes est-elle au point mort ? », *Revue parlementaire canadienne*, vol. 34, n° 1, pp. 18-23.
- BAUER Gretchen, Jennie E. BURNET, 2013, “Gender quotas, democracy, and women's representation in Africa: Some insights from democratic Botswana and autocratic Rwanda”, *Women's Studies International Forum*, Volume 41, Part 2, pp. 103-112.
- BRAUN Virginie & CLARKE Victoria, 2006, “Using thematic analysis in psychology”, *Qualitative Research in Psychology*, 3 (2). pp. 77-101.
- CAMPBELL John L., 2004, *Institutional Change and Globalization*, Princeton, University Press, 216 p.
- CHILDS Sarah, KROOK Mona Lena, 2006, « Do Women Represent Women? Rethinking the ‘Critical Mass’ Debate », *Politics & Gender*, vol. 2, n° 4, pp. 491-530.
- CHILDS Sarah, KROOK Mona Lena, 2008, « Critical Mass Theory and Women’s Political Representation », *Political Studies*, vol. 56, pp. 725-736.
- CLAYTON Amanda, JOSEFSSON Cecilia et WANG Vibeke, 2017, « Quotas and Women’s Substantive Representation: Evidence from a Content Analysis of Ugandan Plenary Debates », *Politics & Gender* 13, no. 2, pp. 276–304.
- Commission de la condition de la femme, 2009, *Participation des femmes et des hommes sur un pied d'égalité aux processus de prise de décisions à tous les niveaux : Résumé de l'animateur*, E/CN.6/2009/CRP.8, New York, Nations Unies, pp. 1-5.
- Conseil de l'Europe, 2019, « Qu'est-ce que l'approche intégrée de l'égalité de genre ? », [en ligne] www.coe.int (consulté le 22 janvier 2025).
- DAHLERUP Drude, 1988, « From a Small to a Large Minority: Women in Scandinavian Politics », *Scandinavian Political Studies*, vol. 11, n° 4, pp. 275-298.
- DAHLERUP Drude, 2006, *Women, Quotas and Politics*, London, Routledge, 304 p.
- DENZIN Norman K. et LINCOLN Yvonna S., 2011, *The SAGE Handbook of Qualitative Research*, Thousand Oaks, CA: Sage, 766 p.
- DOKOU René, 2022, « Togo : démasculinisation des postes politiques à responsabilité, quels impacts ? », *Impartial Actu*, [en ligne] (page consultée le 26 février 2025), <https://impartialactu.tg/togo-demasculinisation-des-postes-politiques-a-responsabilite-quels-impacts/>.
- FLICK Uwe, 2014, *An Introduction to Qualitative Research*, 5th Edition, London, Sage Publications, 616 p.
- GF2D-CRIFF, 2019, Groupe de réflexion et d'action Femme, Démocratie et Développement / Centre de Recherche, d'Information et de Formation pour la Femme, Lomé (Togo), [en ligne] www.gf2dcriff.net; (consulté le 29 janvier 2025).
- GOETZ Anne Marie & HASSIM Shireen, 2003, *No Shortcuts to Power: African Women in Politics and Policy Making*, Londres, Zed Books, 256 p.

GOUGH David, 2007, "Weight of evidence: a framework for the appraisal of the quality and relevance of evidence" In J. Furlong, A. Oancea (Eds.) *Applied and Practice-based Research*, Special Edition of Research Papers in Education, 22, (2), pp. 213-228.

GRAWITZ Madeleine, 2000, *Méthodes des sciences sociales*, Paris, Dalloz, 11^e édition, 1040 p.

GREEN Manda, 2004, « Safe space et représentation substantive : le cas des délégations aux droits des femmes et à l'égalité des chances », *Raisons politiques*, n° 15(3), pp. 97-110, <https://doi.org/10.3917/rai.015.0097>.

GREENWOOD Royston, SUDDABY Roy, HININGS C.R., 2002, « Theorizing Change: The Role of Professional Associations in the Transformation of Institutionalized Fields », *Academy of Management Journal*, vol. 45, n°1, pp. 58-80.

GURIRAB Theo-Ben, 2010, « Les femmes en politique – La lutte pour mettre fin à la violence à l'égard des femmes », *Chronique des Nations Unies*, [en ligne] <https://www.un.org/fr/chronicle/article/les-femmes-en-politique-la-lutte-pour-mettre-fin-la-violence-legard-des-femmes> (consulté le 12 janvier 2025).

IDEA International, 2021, *Le rôle des partis politiques : Participation et représentation des femmes*, Note technique n° 1/2021, [en ligne] <https://www.idea.int.developmentzone.co/sites/default/files/publications/the-role-of-political-parties-on-womens-participation%20FR.pdf> (consulté le 24 décembre 2023).

KVALE Steinar et BRINKMANN Svend, 2009, *InterViews: Learning the craft of qualitative research interviewing*, Los Angeles, CA, Sage Publications, 354 p.

KANG Alice J., and TRIPP Aili Mari, 2018, "Coalitions Matter: Citizenship, Women, and Quota Adoption in Africa.", *Perspectives on Politics* 16, no. 1, pp. 73–91.

KANTER Rosabeth M., 1977a, « Some Effects of Proportions on Group Life: Skewed Sex Ratios and Responses to Token Women », *American Journal of Sociology*, vol. 82, n° 5, pp. 965–990.

KANTER Rosabeth Moss, 1977b, *Men and Women of the Corporation*, New York, Basic Books, 386 p.

KROOK Mona Lena et CHILDS Sarah, 2008, *Women, Gender, and Politics: A Reader*, Oxford, Oxford University Press, 764 p.

LABORIE Françoise, VERGNAUD Ghislaine, 1995, « Participation des femmes à la vie publique et politique. Enjeux, obstacles et stratégies. Analyse des discours et pratiques du mouvement associatif féminin », *Les Cahiers du Genre*, n° 14, pp. 69-82.

MASSIL Joseph Keneck, 2016, « Institutions, théories du changement institutionnel et déterminant de la qualité des institutions : les enseignements de la littérature économique », *Economix*, 39 p.

MAHONEY James et RUESCHEMEYER Dietrich, 2003, *Comparative historical analysis in the social sciences*, New York: Cambridge University Press, 476 p.

MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS PRIMAIRE, SECONDAIRE, TECHNIQUE ET DE L'ARTISANAT (MEPSTA), 2020, *Projet d'appui à la scolarisation des filles au Togo*, Lomé, MEPSTA, 45 p.

PATTON Michael Quinn, 2015, *Qualitative Research and Evaluation Methods*, 4th Edition, Sage Publications, Thousand Oaks, 834 p.

PETTINOTTI Laetitia & RAGA Sherillyn, 2023, « Gender equality in Togo, Contextualising Togo's progress on gender equality », *ODI Policy Brief*, 20 p.

PHILLIPS Anne, 1995, *The Politics of Presence*, États-Unis, Oxford University Press, Oxford, 209 p.

PITKIN Hanna Fenichel, 1967, *The Concept of Representation*, 1^{re} éd., Berkeley, University of California Press, 330 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2005, « Loi n°2005-012 portant protection des personnes en matière de VIH/sida », *Journal Officiel de la République Togolaise*, Lomé, 10 p

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2007, « Loi n°2007-005 du 10 janvier 2007 relative à la santé de la reproduction », *Journal Officiel de la République Togolaise*, Lomé, 15 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2013, « Loi n°2013-008 du 22 mars 2013 portant révision du Code électoral de la République togolaise », *Journal Officiel de la République Togolaise*, 22 mars 2013.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2021, « Loi n°2021-022 du 12 octobre 2021 instituant l'Assurance Maladie Universelle en République Togolaise », *Journal Officiel de la République Togolaise*, Lomé, 24 p.

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE, 2022, « Loi n°2022-020 du 2 décembre 2022 portant protection des apprenants contre les violences à caractère sexuel », *Journal Officiel de la République Togolaise*, Lomé, 15 p.

ROUSSY Caroline, 2020, « Togo : l'impossible alternance politique ? », *IRIS*, 21 février 2020, [en ligne] <https://www.iris-france.org/144587-togo-limpossible> (consulté le 03 octobre 2024).

SALL Ismaïla, 2021, « La participation des femmes aux prises de décisions : de la masse critique à la capacitation juridique », *ResearchGate*, [en ligne] https://www.researchgate.net/publication/351716922_Participation_des_femmes_aux_prises_de_decisions_I_SALL/citation/download (consulté le 05 janvier 2025).

SAUNDERS Mark, LEWIS Philip, THORNHILL Adrian, BRISTOW Alexandra, 2019, « Understanding research philosophy and approaches to theory development », in *Research Methods for Business Students*, 8e éd., Londres, Pearson Education, pp. 128-171.

STREECK Wolfgang, 2010, « Introduction: changement institutionnel, développement capitaliste », *Re-forming Capitalism: Institutional Change in the German Political Economy*, Oxford, Academic, <https://doi.org/10.1093/acprof:oso/9780199573981.003.0001>.

TANQUEREL Sabrina, 2017, « La visibilité des femmes comme levier d'égalité : quelques éclairages des États-Unis », *The Conversation*, [en ligne] <https://theconversation.com/la-visibilite-des-femmes-comme-levier-degalite-quelques-eclairages-des-etats-unis-86111> (consulté le 13 janvier 2025).

THELEN Kathleen, 2003, « How Institutions Evolve: Insights from Comparative Historical Analysis », in MAHONEY James, RUESCHEMEYER Dietrich (dir.), *Comparative Historical Analysis in the Social Sciences*, Cambridge, Cambridge University Press, pp. 208-240.

TRIPP Aili Mari, 2015, « Indice », Dans *Women and Power in Postconflict Africa*, Cambridge Studies in Gender and Politics, Cambridge: Cambridge University Press, index, pp. 277-92.

WÄNGNERUD Lena, 2009, « Women in Parliaments: Descriptive and Substantive Representation », *Annual Review of Political Science*, vol. 12, pp. 51-69.

YIN Robert K., 2018, *Case Study Research and Applications Design and Methods*, 6th edition, California, SAGE Publications, Inc, 352 p.